

vaient ou échapper à l'opération ou être convenablement traitées par une opération conservatrice: et déjà dans la première édition de mon *Traité de gynécologie*, je signalais ces tendances, que depuis lors je n'ai fait qu'accentuer. (2)

Si donc je discute en ce moment le choix de l'opération à faire à une salpingite, j'entends qu'il s'agit d'une lésion dûment justiciable de la chirurgie: j'entends que toutes les tentatives de l'expectation et de la conservation sont restées sans résultat: j'entends enfin que pour une raison ou pour une autre, l'indication d'opérer est nettement établie. Et dès lors de poser la question que je veux résoudre: Comment faut-il opérer?

Voyons d'abord quelles sont les méthodes, que nous avons à notre disposition: j'apprécierai ensuite leurs avantages et leurs inconvénients, il me sera facile ainsi d'en déduire les indications, telles que je les comprends, telles que vous me les voyez définir dans ma pratique de chaque jour.

Dans le traitement des salpingites, plusieurs méthodes se sont succédées qui appliquées d'abord presque systématiquement au traitement des salpingites ont avec des fortunes diverses persisté jusqu'à nos jours.

L'*incision* est la première en date, la plus ancienne, qu'elle se fasse par la voie haute (laparotomie sous-péritonéale) ou par la voie vaginale (colpotomie), l'incision de la salpingite ne s'adresse qu'au contenu, elle laisse la poche; méthode conservatrice par excellence, elle ne convient qu'aux salpingites suppurées aux hématomes suppurés, à toutes les lésions enfin kystiques et suppurées dans lesquelles il y a un contenu septique à évacuer.

Mais la colpotomie n'est jamais que partielle, elle ne remédie qu'à une partie des lésions, et il est tout naturel qu'elle ait fait place peu à peu à l'ablation de la poche, à la *salpingo-octomie* celle-ci, seconde en date, occupa seule pendant longtemps la faveur des chirurgiens après que Lawson Tait en eut montré les avantages et la réelle supériorité.

Mais bientôt après, vers 1887, venait un chirurgien, c'était Péan, qui disait aux laparotomistes ceci: Vous opérerez par l'ab-

(2) LAHADIE-LAGRAVE et FÉLIX LEJUEU, "Traité medico-chirurgical de Gynécologie."—Paris, 2e édition, 1901.